

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX
MRC DE L'ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax tenue le 11 novembre 2025 à 19h et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 – Pierre Gosselin
Siège #2 – Michel Duperron
Siège #3 – Mathieu Jolibois
Siège #4 - Vincent Beaudoin
Siège #5 - -Étienne Vigneault
Siège #6 – Jean Goulet

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Mme Christine Morneau, adjointe à la trésorerie et greffière est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

112-11-25

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

3.2 Séance extraordinaire du 21 octobre 2025

4 - FINANCES

4.1 - Adoption des comptes à payer

5 - ADMINISTRATION

5.1- Dons et organismes

5.2- Octroi de contrat - abrasif saison hivernale

5.3- Demande alinéation/lotissement – CPTAQ

5.4- Ajout d'une porte d'accès au parc de la garderie

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

113-11-25

3.1 - Séance ordinaire du 1 er octobre 2025

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 soit adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil municipal.

La secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

114-11-25

3.2 - Séance ordinaire du 21 octobre 2025

Il est proposé par Mathieu Jolibois, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2025 soit adopté et signé tel que présenté aux membres du conseil municipal.

La secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4 - FINANCES

115-11-25

4.1 - Adoption des comptes à payer

Comptes à ratifier : 46 290.24\$

Comptes à payer : 46 881.76\$

Il est proposé par Michel Duperron, appuyé et résolu de ratifier les comptes payés en août et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 93 172.00\$. Que cette liste soit annexée au procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - ADMINISTRATION

116-11-25

5.1 - Dons et organisations

Il est proposé par Vincent Beaudoin, appuyé et résolu que la greffière et trésorière soit autorisée à verser une aide financière aux organismes suivants :

- 280\$ au Club FADOQ de Sainte-Sophie-d'Halifax pour l'achat de 8 billets dans le cadre de leur activité annuelle de Noël qui se tiendra le 23 novembre 2025 à l'Espace Sophia;
- 125\$ à la Légion Royale Canadienne Coquelicot

117-11-25

5.2 Octroi de contrat - abrasif saison hivernale

ATTENDU QU'UNE demande de soumission a été expédiée à deux fournisseurs;

ATTENDU QUE le EMP inc. (Excavation Marcel Paradis) est le plus bas soumissionnaire ;

Il est proposé par Pierre Gosselin, appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Sophie-d'Halifax octroie le contrat pour la fourniture d'abrasif à EMP Inc. au prix de 27.52\$ la tonne pour la saison hiver 2025-2026 pour un total de 2 200 tonnes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

118 -11-25

5.3 Demande aliénation/lotissement – CPTAQ

ATTENDU QUE le demandeur souhaite aliéner le lot 6 117 005 à Ste-Sophie-d 'Halifax;

ATTENDU QUE le lot est vendu à la voisine située au 539 rang 4 (lot 6 117 004);

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande d'alinéation/lotissement est de 0.1039 hectare;

ATTENDU QUE le terrain demandé, respecte le règlement de lotissement 32-2016 de la municipalité de la Sainte-Sophie-d'Halifax.

ATTENDU QU'UNE demande d'autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour l'alinéation du lot visé;

ATTENDU QUE cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et l'exploitation agricole, ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et secondé par l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation d'aliénation/lotissement pour M. Yvon Bourque.

119-11-25

5.4 – Ajout d'une porte d'accès au parc de la garderie

ATTENDU QUE le projet de garderie communautaire;

ATTENDU QUE la salle de la FADOQ est louée à l'occasion par des citoyens, il est nécessaire qu'une porte soit installé pour barrer l'accès au parc de la garderie;

ATTENDU QUE la soumission de Les Clôtures Victo inc.

ATTENDU QUE sur proposition de, Étienne Vigneault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil;

Que la municipalité octroie le contrat pour l'installation d'une porte à Les Clôtures Victo inc. pour un montant approximatif de 862.31\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

120-11-25

5.5 - Partenariat - Mont Apic

Il est proposé par Michel Duperron, appuyé et résolu que la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax participe aux Journées des municipalités au Mont Apic.

En offrant aux citoyens une journée en plein air à 50% de rabais durant la saison hivernale 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Réponses aux diverses questions de citoyens.

121-11-25

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle, maire

Christine Morneau
Adjointe à la trésorerie, greffière

